

Lundi 30 juin 2014

## **Projet de loi vieillissement: tout ce qui a un impact sur le budget de la sécurité sociale est tabou (Didier Sapy)**

PARIS, 30 juin 2014 (APM) - Le directeur de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), Didier Sapy, a regretté l'existence d'un "tabou" sur tout ce qui a un impact sur le budget de la sécurité sociale dans le cadre de l'examen du projet de loi d'adaptation au vieillissement de la population, lors d'un entretien à l'APM vendredi.

"C'est ce que j'ai ressenti après avoir été auditionné mardi par la rapporteure" du projet de loi, la députée Martine Pinville (PS, Charente), a expliqué le directeur de la Fnaqpa.

"Quand on parle de la loi 'vieillissement', on nous dit: 'on ne parle pas de santé'. Dans la loi vieillissement, vous n'avez rien sur les Ssiad [services de soins infirmiers à domicile], rien sur les Ehpad [établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes]. Toutes les structures du volet 'accompagnement' de la loi, qui, aujourd'hui, sont financées par l'assurance maladie, sont exclues du champ de la loi. Et quand on veut en parler on nous dit 'non, ce n'est pas le sujet'", a affirmé Didier Sapy.

Il a expliqué avoir "du mal à concevoir la dissociation entre, d'un côté, une loi sur le vieillissement et, de l'autre, une loi sur la santé". Il a dénoncé cette posture "totalement contradictoire avec les grands discours sur une vision globale du vieillissement".

"On nous sert des grands discours sur les 'parcours', la vision globale, l'adaptation de la société au vieillissement, et puis derrière, on est à nouveau dans l'examen d'une loi [vieillissement] cloisonnée. Les Ehpad, on ne peut pas en parler, comme si tout ce qui, dans le champ du vieillissement, avait un impact sur le budget de la sécurité sociale devait être tabou dans le cadre de l'examen de cette loi", a-t-il regretté.

"[La ministre des affaires sociales et de la santé] Marisol Touraine est très fière d'avoir mis en place les Paerpa [parcours de santé des personnes âgées en perte d'autonomie] dans lesquels il y a beaucoup de santé et pas beaucoup de médico-social, d'ailleurs, et de l'autre côté, on explique que [dans le cadre de] la grande loi sur le vieillissement, on ne va pas parler de sécurité sociale, on ne va pas parler d'Ondam [objectif national de dépenses d'assurance maladie], on ne va pas parler de financement", a insisté Didier Sapy.

"Je suis très inquiet sur le soi-disant volet 2 de la loi sur les Ehpad. Je pense que l'on n'en verra pas la couleur avant 2017. Sur les problèmes structurels du secteur, la loi va être du mercurochrome sur une jambe de bois", a-t-il affirmé, regrettant dans le même temps ne pas être "du tout inclus dans les travaux sur le projet de loi de santé". "Il est probable que les personnes âgées n'aient plus du tout de problèmes de santé en France", a-t-il ironisé.

Didier Sapy a fait remarquer que, lors de la cinquième édition du Geronforum, l'événement annuel national organisé "sur le modèle du forum romain, de débat citoyen" par la Fnaqpa, qui a eu lieu cette année du 18 au 20 juin à Annecy, "la question qui n'a même pas été posée" par les adhérents, c'est celle du projet de loi vieillissement. "C'est frappant", a commenté le directeur de la Fnaqpa.

Les gestionnaires d'établissements et de services pour personnes âgées "sont un peu désabusés par rapport à ça, au regard des problématiques vraiment prégnantes et urgentes qu'ils ont à régler", a-t-il estimé. Pourtant, "ils s'inquiètent beaucoup de l'avenir, du fait du manque de visibilité sur la politique nationale. C'est très difficile, aujourd'hui, de se projeter quand on gère des établissements et services, que ce soit en termes quantitatif ou qualitatif; la politique nationale est tout sauf porteuse d'une vision d'avenir".

Didier Sapy a convenu que "le projet de loi vieillissement a le mérite d'exister: il dispose d'un financement qui n'est pas neutre; il apporte un regard nouveau sur la question -on n'est plus sur la prise en charge de la dépendance et l'adaptation de la société au vieillissement, c'est positif".

Pour autant, "en termes de pilotage, de gouvernance, de modernisation, il n'est pas porteur d'une vision ni d'un souffle. C'est pour cela que les gestionnaires ne se font pas d'illusions et que la loi n'a pas été un sujet. Aujourd'hui, pour un gestionnaire d'établissement ou de service, la loi [ne dit pas]: voilà le cap, en tant qu'opérateurs". Il a ajouté que "la loi 2002-2 [réformant l'action sociale et médico-sociale] était porteuse de ce souffle-là, comme l'était le Plan solidarité grand âge".

## INTEGRER LE SECTEUR AU PACTE DE RESPONSABILITE

Par ailleurs, le directeur de la Fnaqpa a insisté sur le fait que "le secteur doit être totalement intégré au pacte de responsabilité et au programme de stabilité". "Il peut [en] être un acteur majeur".

"La responsabilisation des acteurs est un des sujets majeurs pour l'avenir de nos structures, tant en pilotage national que local, tant en macro-économie qu'en micro-économie. Je pense que c'est le vrai sujet et qu'en termes de progression et d'efficacité, demain, le secteur peut être un modèle", a affirmé Didier Sapy. La Fnaqpa a d'ailleurs lancé récemment une recherche-action qui recouvre ces thèmes, rappelle-t-on (cf [APM VLRAV004](#)).

"Il faut voir notre secteur comme un secteur qui peut être performant, efficace, et qui peut [...] faire gagner tout le monde: les pouvoirs publics et les financeurs, par une meilleure utilisation de l'argent public, les gestionnaires qui seront responsabilisés et qui feront un métier beaucoup plus intéressant, et surtout les personnes âgées qui verront leurs conditions de vie s'améliorer. Il y a beaucoup de choses à faire pour ce secteur-là, si on arrête d'en confier les rênes aux technocrates de Bercy".

Sur ce sujet, Didier Sapy a assuré en avoir "marre que le secteur soit systématiquement une variable d'ajustement budgétaire, sur des arbitrages absolument irresponsables de la part des pouvoirs publics", faisant ici allusion aux nouvelles mises en réserve visant le médico-social dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) rectificatif pour 2014 (cf [APM VGRFU001](#)).

Par ailleurs, concernant la parution le 22 juin au Journal officiel du décret relatif au tarif global dans les Ehpad, qui conditionne désormais le choix des établissements en faveur du tarif global à l'accord de l'agence régionale de santé (ARS) (cf [APM VLRFN001](#)), la directeur de la Fnaqpa a assuré à l'APM que sa fédération se réservait la possibilité d'attaquer ce texte. "Nous sommes en train d'en examiner la possibilité avec nos avocats; c'est une réduction de droits pour les établissements", a-t-il justifié.

vl/ab/APM polsan

[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

VLRFU001 30/06/2014 17:26 ACTU